



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 4 octobre 2016

– 6 –

- PRÉSENTS :** Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
M. Ben Valkenburg, vice-président
Mme Diane Beaudet
M. Kenneth George
Mme Mélanie Robinson
M. Jocelyn Pauzé
- ABSENTE :** Mme Marie-José Mastromonaco
- Sont aussi
présents :** M^e France Pedneault, directrice du Service du secrétariat général
MM. Jean Ouimet, directeur général adjoint par intérim à la gestion
des personnes et des pratiques d'encadrement
Claude Daviau, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
- ABSENT :** M. Robert Gendron, directeur général
- Sont invités :** M. Louis Bienvenue, directeur au Bureau des directions d'unité,
unité 2
Mmes Julie Belhumeur, directrice au Bureau des directions d'unité,
unité 4
Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions d'unité,
unité 5
M. Marc Prescott, directeur du Service de l'organisation scolaire
Mmes Line Lapierre, directrice des Services éducatifs
Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim du Service
des ressources financières
M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des
personnes et du développement des compétences
MM. René Morales, directeur du Service du développement et
de l'innovation professionnelle
Daniel Martin, directeur par intérim du Service des
technologies de l'information

M. Pascal Rivard, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Mmes Julie Bolduc, coordonnatrice du Bureau de projets institutionnels
Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter les articles suivants sous la rubrique « Suivi au procès-verbal du 20 septembre 2016 » :

a) Agrile du frêne

– ajouter les articles suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :

a) La semaine de l'école publique

– ajouter les articles suivants :

DG-02-332 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'école primaire Saint-Ambroise – année 2016-2017

A-29-1774 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel cadre – congé à temps plein sans traitement

A-34-2644 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016

A-34-2635 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2016

A-34-2636 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016

A-34-2637 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016

A-34-2638 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2016

– retirer l'article suivant :

A-10-94 Service de l'organisation scolaire – entente avec un établissement d'enseignement privé pour l'année scolaire 2016-2017

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016
- 3- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2016
- 4- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2016 :
 - a) Agrile du frêne
- 5- Affaires nouvelles :
 - a) La semaine de l'école publique
- 6- Dossiers récurrents :
 - a) Plan Réussir
 - b) Budget 2016-2017 et finances
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
 - c) Qualité de l'air
 - d) Capacité d'accueil
 - e) Immeubles excédentaires
 - f) Offre alimentaire
 - g) Suivi des projets
- 7- Rubrique des commissaires-parents
- * 8- DG-02-332 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'école primaire Saint-Ambroise – année 2016-2017
- 9- A-10-97 Service de l'organisation scolaire – modification aux règles d'application de la Politique d'admission et de transport des élèves de la Commission scolaire de Montréal

- 10- A-29-1774 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel cadre – congé à temps plein sans traitement
- 11- A-31-3131 Service des ressources financières – école Georges-Vanier – réhabilitation des sols et réfection du drainage pluvial – appel d’offres 25-2392P – attribution d’un contrat
- 12- A-33-988 Service des ressources matérielles – école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours – réaménagement en vue d’accueillir le CPE Les petits lutins de Côte-Saint-Paul
- 13- A-33-989 Service des ressources matérielles – école FACE – travaux supplémentaires dans le cadre d’une première phase de réfection des toilettes
- 14- A-34-2624 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016
- 15- A-34-2625 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – août 2016
- 16- A-34-2626 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – août 2016
- 17- A-34-2627 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016
- 18- A-34-2628 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2016
- 19- A-34-2629 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016
- 20- A-34-2630 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – août 2016
- 21- A-34-2644 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016
- 22- A-34-2635 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2016
- 23- A-34-2636 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016
- 24- A-34-2637 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016

- 25- A-34-2638 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2016
- 26- Information :
- a) A-11-69 Services éducatifs – résultats scolaires 2015-2016 à la formation générale des jeunes
- 27- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 6 septembre 2016.

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2016

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2016, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 septembre 2016.

4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2016

a) Agrile du frêne

La présidente souligne que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a pu répertorier l'ensemble des arbres sur son territoire. Un rapport sera déposé à la séance du comité exécutif du 18 octobre dans lequel il sera fait mention des arbres répertoriés et des interventions à faire.

Pour sa part, Mme Diane Beaudet mentionne avoir pris contact avec une entreprise d'économie sociale qui se spécialise dans la récupération du bois. Des bancs et des bacs à fleurs y sont fabriqués à partir du bois récupéré. Elle souhaite que des démarches soient faites auprès de cette dernière.

5. Affaires nouvelles :

a) La semaine de l'école publique

La présidente, accompagnée de Mme Diane Beaudet et de M. Jean Ouimet, a pris part à une rencontre organisée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dans le cadre de la Semaine de l'école publique. Au cours de cette soirée qui se tenait à l'école Saint-Pierre-Apôtre, trois hommages ont été rendus à trois anciens élèves présentant un handicap ou d'importantes difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Ceux-ci sont aujourd'hui adultes et ont une carrière couronnée de succès. Il s'agit de l'humoriste Philippe Laprise, de l'auteur David Goudreault et de la comédienne Gabrielle Marion-Rivard.

Mme Catherine Harel Bourdon mentionne que les témoignages de ces personnes étaient très émouvants et touchants. Elle ajoute que cette belle soirée commençait bien la semaine de l'école publique.

6. Dossiers récurrents :

a) Plan Réussir

M. Claude Daviau mentionne que le projet de politique sur la réussite éducative est en consultation. En ce qui concerne le plan d'engagement vers la réussite, il sera terminé à la suite de l'adoption du projet de Loi 105.

Pour sa part, Mme Line Lapierre informe les membres du comité exécutif qu'elle remettra un rapport consolidé des différentes étapes réalisées l'année dernière en vue de l'élaboration du plan d'engagement ainsi qu'un bilan du Plan stratégique 2012-2015. La ligne du temps sera également revue, car le projet de loi prévoit le dépôt du plan d'engagement en juin 2018. La CSDM avait prévu son dépôt en juin 2017.

Le rapport portant sur les résultats scolaires déposé en information est traité lors de ce point.

M. Kenneth George souligne la grande qualité des informations contenues dans le rapport. Il constate une baisse dans les résultats aux examens de français. À cet égard, M. George et la présidente souhaitent que les Services éducatifs se penchent sur cette question afin de voir comment soutenir les apprentissages en français entre la deuxième et la cinquième secondaire. M. George souhaite également que les analyses contenues dans le présent rapport conduisent à des actions.

Par ailleurs, la présidente souhaite que soit revue la structure de l'organisation des choix de cours en science et en mathématique afin de permettre aux élèves d'avoir accès au profil souhaité, dans la mesure du possible. À cet égard, M. Marc Prescott mentionne qu'un comité de travail se penche sur les Normes et modalités afin de prendre en compte la réalité des écoles secondaires qui ont de petits groupes-classes.

- b) Budget 2016-2017 et finances
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

Mme Lucie Painchaud mentionne que les résultats financiers 2015-2016 ainsi que le rapport des vérificateurs externes seront remis aux membres du comité de vérification le 7 octobre 2016. Ces documents seront également présentés à la prochaine séance du comité exécutif du 18 octobre et déposés pour adoption à la séance du Conseil des commissaires du 26 octobre prochain.

- c) Qualité de l'air

M. Jean Ouimet mentionne que la première rencontre du Point de mire a eu lieu le 3 octobre dernier. Les rencontres se tiendront toutes les deux semaines jusqu'à la fin de l'année.

Il rappelle que ces rencontres ont pour but de faire le point sur les dossiers de la qualité de l'air en cours (radon, qualité de l'air au centre administratif, signalement, etc.).

Par ailleurs, la Direction de santé publique pourrait remettre son rapport d'analyse sur le questionnaire santé administré au personnel du centre administratif dans les prochains jours. Une rencontre d'information du personnel est prévue, dès que le rapport sera disponible. Les associations et les syndicats seront également conviés à cette rencontre.

- d) Capacité d'accueil

M. Marc Prescott mentionne que le Service de l'organisation scolaire apporte son soutien aux écoles qui sont en consultation auprès de leur conseil d'établissement au regard du plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires. Tout se déroule bien pour le moment.

e) Immeubles excédentaires

Mme Lucie Painchaud fait un suivi au sujet de l'immeuble sis au 1214 De La Montagne, à la suite de la manifestation qui s'est tenue la fin de semaine dernière. Certaines dispositions ont été prises avec le locataire afin de sécuriser les lieux. Des discussions se poursuivent en vue d'une signature d'entente avec ce dernier.

Elle rappelle qu'un tableau présentant l'état d'avancement de la caractérisation des immeubles excédentaires sera déposé une fois par mois aux membres du comité exécutif.

f) Offre alimentaire

Mme Mélanie Robinson revient sur la question du contenu des boîtes à lunch. Mme Julie Belhumeur mentionne qu'un suivi a été fait auprès des directions d'établissement à ce sujet.

g) Suivi des projets

Mme Lucie Painchaud mentionne qu'un tableau de bord sera déposé une fois par mois.

7. Rubrique des commissaires-parents

a) Passerelle école Fernand-Seguin et écoles secondaires

Mme Mélanie Robinson souhaite obtenir des informations au sujet d'une liste d'écoles secondaires qui accueilleraient les élèves de l'école Fernand-Seguin. Elle aimerait connaître les critères utilisés pour retenir les élèves provenant de l'école Fernand-Seguin.

b) Administration de tests de qualification pour l'entrée au secondaire

Mme Robinson fait état des frais facturés aux parents qui inscrivent leurs enfants au secondaire dans des programmes qui sélectionnent les élèves à la suite de l'administration de tests. Elle se demande s'il est possible de regrouper les tests de qualification des écoles secondaires afin que les parents n'aient à payer qu'une seule fois et non pour chacune des écoles.

c) Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Mme Mélanie Robinson mentionne que la première rencontre du CCSEHDAA s'est tenue et que la nouvelle présidente est Mme Guylène Dhormes.

Mme Robinson souligne que l'information déposée dans l'Infolettre a permis de recueillir des candidatures fort intéressantes de parents pour siéger à ce comité.

d) Reportage sur la douance

Mme Mélanie Robinson, à la suite du visionnement du reportage sur la douance diffusé à Télé-Québec, souhaite que la question de la douance puisse être discutée afin de voir les services qui peuvent être offerts aux élèves doués.

*8. Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'école primaire Saint-Ambroise – année 2016-2017

Document déposé : Rapport DG-02-332 en date du 3 octobre 2016
de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

9. Service de l'organisation scolaire – modification aux règles d'application de la Politique d'admission et de transport des élèves de la Commission scolaire de Montréal

Document déposé : Rapport A-10-97 en date du 29 septembre 2016
de Mme Julie Bernier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vigie sur la politique d'admission de modifier les articles 2.2, 2.8.1, 2.8.2 et 2.8.3 des règles d'application;

CONSIDÉRANT que le directeur général et les comités concernés ont été consultés conformément à l'article 38 du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM (R2011-1)*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'ADOPTER les modifications aux articles 2.2, 2.8.1, 2.8.2 et 2.8.3 des règles d'application comme suite aux recommandations du comité de vigie sur la politique d'admission (voir annexe 1), sous réserve d'une version corrigée prenant en compte les commentaires des commissaires.

10. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel cadre – congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1774 en date du 28 septembre 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel cadre pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la supérieure de la personne concernée;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à Mme Marylène Lesage, coordonnatrice du Bureau de la paie et des avantages sociaux, un congé à temps plein sans traitement pour travail à l'extérieur de la CSDM, dans le domaine de l'éducation, pour la période du 7 novembre 2016 au 7 novembre 2017 inclusivement.

11. Service des ressources financières – école Georges-Vanier – réhabilitation des sols et réfection du drainage pluvial – appel d'offres 25-2392P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3131 en date du 20 septembre 2016
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour effectuer la réhabilitation des sols et la réfection du drainage pluvial à l'école Georges-Vanier;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre des mesures 50620 – Maintien des bâtiments 2014-2105 et du programme de réhabilitation des sols contaminés (passif environnemental, site inscrit en 2013-2014);

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 345 000 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Excavation Jonda inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour effectuer la réhabilitation des sols et la réfection du drainage pluvial à l'école Georges-Vanier;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

12. Service des ressources matérielles – école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours – réaménagement en vue d'accueillir le CPE Les petits lutins de Côte-Saint-Paul

Document déposé : Rapport A-33-988 en date du 28 septembre 2016
de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de santé et de sécurité, principalement, le centre de la petite enfance (CPE) *Les petits lutins de Côte-Saint-Paul* devait déménager, cet automne, des locaux qu'il occupait à l'église Cœur-Immaculé-de-Marie;

CONSIDÉRANT l'emménagement de ce CPE dans des locaux de l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, située au 6025, rue Beaulieu, à Montréal;

CONSIDÉRANT que, pour accueillir le CPE dans un milieu adéquat, en plus de rafraîchir les finis intérieurs, il fallait cloisonner et réaménager les espaces, ajouter une toilette ainsi que réaliser des travaux en électricité afin d'assurer un contrôle sécuritaire des accès;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont à la charge du CPE *Les petits lutins de Côte-Saint-Paul*;

CONSIDÉRANT qu'en lien avec l'arrivée du CPE, d'autres travaux ont été effectués dans les espaces à l'usage de l'école, dont le réaménagement du local d'arts plastiques et le déménagement du mobilier appartenant à la CSDM, et que ces travaux sont à la charge de la CSDM;

CONSIDÉRANT que, conformément aux standards de la CSDM relativement à la qualité de l'air, pour éviter la dispersion de la poussière, les interventions sont réalisées avec la mise en place quotidienne des mesures préventives qui s'imposent, dont l'installation et le retrait d'enceintes de protection et le maintien d'une pression d'air négative dans les zones de travaux;

CONSIDÉRANT que les travaux requis ont été confiés à l'entrepreneur *GSF Canada inc.*, dans le cadre de son contrat à exécution sur demande pour des travaux généraux à taux horaire (appel d'offres 15-194P), étant donné le court délai pour réaliser le projet et l'absence de plans et devis suffisamment détaillés pour lancer un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que les travaux à l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours seront financés en partie par le CPE *Les petits lutins de Côte-Saint-Paul* et en partie par la CSDM – grâce aux revenus de location liés à l'emménagement du centre de la petite enfance dans l'école – et que, dans ces conditions, la dépense dont fait état le présent rapport n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal;

Il est RECOMMANDÉ :

- 1° de CONFIER à l'entrepreneur *GSF Canada inc.*, dans le cadre de son contrat à exécution sur demande (15-194P), l'exécution de l'ensemble des travaux nécessaires à l'emménagement du CPE *Les petits lutins de Côte-Saint-Paul* dans l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, travaux dont la valeur est estimée dans le présent rapport.

Le commissaire Jocelyn Pauzé propose de modifier la proposition en remplaçant le terme « dont la valeur est estimée dans le présent rapport » par « dont la valeur est estimée à 365 000 \$ plus taxes ».

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle qu'elle est modifiée est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° de CONFIER à l'entrepreneur *GSF Canada inc.*, dans le cadre de son contrat à exécution sur demande (15-194P), l'exécution de l'ensemble des travaux nécessaires à l'emménagement du CPE *Les petits lutins de Côte-Saint-Paul* dans l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, travaux dont la valeur est estimée à 365 000 \$ plus taxes.

13. Service des ressources matérielles – école FACE – travaux supplémentaires dans le cadre d'une première phase de réfection des toilettes

Document déposé : Rapport A-33-989 en date du 28 septembre 2016
de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat attribué à l'entrepreneur *Construction Magenta inc.* pour une première phase de réfection des toilettes de l'école FACE, située au 3449, rue University, à Montréal;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées et les interventions supplémentaires nécessaires en conséquence, qui comprennent, notamment, des travaux plus importants que prévu en ce qui a trait à la démolition des planchers des classes aux fins d'assainissement, l'application d'une couche protectrice pour recouvrir le goudron découvert sur la chape de béton en dessous du plancher de la salle de toilette, l'ajout de supports à des solives de toit et la fermeture d'une ouverture pratiquée dans la toiture pour retirer un ventilateur d'extraction;

CONSIDÉRANT que certaines interventions intégrées au projet font toujours l'objet de négociations avec l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles, en vertu de la résolution 20 de la séance du 10 mai 2016 du comité exécutif;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget d'investissement et que, par conséquent, elle n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Construction Magenta inc.* la somme associée à l'ensemble des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de la première phase de réfection des toilettes de l'école FACE, et ce, à l'intérieur des limites énoncées dans le présent rapport.

14. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016

Document déposé : Rapport A-34-2624 en date du 13 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

15. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – août 2016

Document déposé : Rapport A-34-2625 en date du 13 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Chantal Jorg pour le mois d'août 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Chantal Jorg pour le mois d'août 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

16. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – août 2016

Document déposé : Rapport A-34-2626 en date du 13 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Kenneth George pour le mois d'août 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Kenneth George pour le mois d'août 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

17. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016
- Document déposé : Rapport A-34-2627 en date du 19 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence
- CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016;
- CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;
- Il est unanimement **RÉSOLU** :
- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.
18. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2016
- Document déposé : Rapport A-34-2628 en date du 19 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence
- CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2016;
- CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;
- Il est unanimement **RÉSOLU** :
- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.
19. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016
- Document déposé : Rapport A-34-2629 en date du 21 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence
- CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016;
- CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;
- Il est unanimement **RÉSOLU** :
- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

20. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – août 2016
- Document déposé : Rapport A-34-2630 en date du 21 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence
- CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'août 2016;
- CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;
- Il est unanimement **RÉSOLU** :
- 1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'août 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.
21. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016
- Document déposé : Rapport A-34-2644 en date du 26 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence
- CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016;
- CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;
- Il est unanimement **RÉSOLU** :
- 1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.
22. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2016
- Document déposé : Rapport A-34-2635 en date du 26 septembre 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence
- CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Émilie Auclair pour le mois d'octobre 2016;
- CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;
- Il est unanimement **RÉSOLU** :
- 1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Émilie Auclair pour le mois d'octobre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

23. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016

Document déposé : Rapport A-34-2636 en date du 26 septembre 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

24. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2016

Document déposé : Rapport A-34-2637 en date du 26 septembre 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de septembre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

25. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2016

Document déposé : Rapport A-34-2638 en date du 27 septembre 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

26. Information :

a) A-11-69 Services éducatifs – résultats scolaires 2015-2016 à la formation générale des jeunes

27. Période réservée aux membres du comité exécutif

À ce point, il n'y a eu aucune question ni aucun commentaire.

La séance est levée à 15 h 40.

Secrétariat général – 19 octobre 2016

* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 26 octobre 2016.